



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Navale, USM-CGT



PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE = MENSONGE ! LES TRAVAILLEURS DE LA NAVALE EXIGENT DES SALAIRES DIGNES POUR DES EMPLOIS PÉRENNES !

Le chantier naval de Saint-Nazaire, ex-STX qui vient de reprendre son ancienne appellation « Chantiers de l'Atlantique », dispose aujourd'hui d'un carnet de commandes particulièrement rempli : 13 paquebots sont à livrer dans les 8 prochaines années.

Après des années de réductions drastiques des effectifs, la charge de travail atteint maintenant des sommets avec des délais de réalisation de plus en plus serrés.

Dans les ateliers ou à bord des navires en construction, les manques d'effectifs sont tellement criants que la direction des Chantiers se sent obligée de se justifier en prétendant que, « malgré ses efforts », elle ne trouve personne à embaucher. Banderoles déployées à l'entrée des Chantiers, articles de presse larmoyants à répétition, spots publicitaires ronflants dans les cinémas de la région : rien n'y ferait.

La vérité, c'est que la direction des Chantiers Navals de Saint-Nazaire comme les patrons des entreprises sous-traitantes sur le site aggravent volontairement et méthodiquement l'intensification de l'exploitation des travailleurs en refusant d'embaucher autrement qu'au compte-gouttes, et seulement avec les statuts les plus précaires et les salaires les plus bas.

Pour cela, elles imposent de plus en plus durement aux salariés en effectifs insuffisants :

- des rythmes de travail de plus en plus intenable,
- l'allongement continu des journées et semaines de travail (dépassant parfois régulièrement 50 heures par semaine !),
- des congés d'été amputés, voire supprimés,
- des conditions de travail aussi dégradées que le niveau des salaires.

DES TRAVAILLEURS EN LUTTE CONTRE CETTE SITUATION INSUPPORTABLE

Ces derniers jours, des débrayages ont éclaté dans plusieurs secteurs :

- Mercredi 18 juillet, les charpentiers métaux et soudeurs de l'atelier 180t ont spontanément et massivement cessé le travail pour contester la décision de la direction des Chantiers de ne pas embaucher une jeune apprentie-soudeuse en formation depuis 9 mois.
Renseignements pris : sur l'année 2017, 70 contrats d'apprentissage ou de professionnalisation n'ont débouché que sur 5 embauches en CDI !
- Vendredi 20 juillet, les conducteurs du transport lourd de l'entreprise sous-traitante IDEA ont débrayé plusieurs heures contre le licenciement révoltant de l'un d'entre eux. Ils ont dit haut et fort leur ras-le-bol des pressions permanentes, des semaines à rallonge, du sous-effectif, des contrats précaires et des salaires de misère.
- Lundi 23 juillet, les menuisiers et agenceurs de l'atelier des Cabines à Brais ont débrayé pour soutenir un de leur collègue indignement menacé de licenciement. Là aussi, ils ont dénoncé le mépris de leur direction, les heures supplémentaires obligatoires, la précarité devenue majoritaire dans les effectifs ouvriers, les bas salaires.

L'USM-CGT (qui milite pour la défense des droits de l'ensemble des salariés sous-traitants sur le site des Chantiers de l'Atlantique), ainsi que la CGT Navale participent à ces luttes et soutiennent leurs revendications.

A Saint-Nazaire, le 24 juillet 2018.